

## Bon à savoir

### Demande de CEAM

Gratuite et valable deux ans, elle te permet de bénéficier d'une prise en charge pour les soins de santé nécessaires lors de ton séjour dans un autre Etat membre de l'UE. Sur place, les frais médicaux (consultations, hospitalisation, médicaments) seront pris en charge dans les mêmes conditions que pour des assurés de ce pays (selon CE 883/2004 art.19). Pourtant, certaines dépenses de santé ne sont pas entièrement remboursées et il est possible qu'une partie des frais restent à ta charge.

Il est conseillé de faire la demande de la CEAM au moins 15 jours avant le début du séjour à l'étranger. Si tu es affilié à la CPAM, tu peux faire la demande en ligne via [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr). En cas de demande tardive, la CPAM peut te délivrer un certificat provisoire de remplacement (CPR) valable 3 mois.

Dans le cas où tu n'avais pas de CEAM ou que tu as avancé des frais médicaux sans demander le remboursement en Allemagne, tu peux éventuellement te faire rembourser les frais en France en envoyant les justificatifs de paiement avec le formulaire S3125 à ta caisse d'assurance maladie française.

### Caisses d'assurance maladie allemandes

Tu retrouveras ici une liste des caisses publiques allemandes : <https://www.krankenkassen.de/gesetzliche-krankenkassen/krankenkassen-liste/>

Le DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst) propose des « packs assurantiels » qui incluent l'assurance maladie, une assurance pour le mobilier de ton logement et une assurance responsabilité civile. Tu peux te renseigner auprès du Bureau des Etudiants étrangers (« Akademisches Auslandsamt ») ou retrouver des informations sur le site suivant : <https://www.daad.de/en/study-and-research-in-germany/plan-your-studies/health-insurance/>

### Autres démarches

Pour tout séjour supérieur à 3 mois en Allemagne, tu dois déclarer ta présence à la mairie, au bureau de déclaration domiciliaire (*Einwohnermeldeamt*) où une attestation de déclaration de domicile te sera délivrée (*Anmeldebescheinigung*).

## Contacts utiles

### Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM)

<https://www.ameli.fr/>

### Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD)

⇒ [Bureau central](#)  
Kennedyallee 50  
D-53175 Bonn  
Tél. : +49 (228) 882-0  
Email : [postmaster@daad.de](mailto:postmaster@daad.de)  
[www.daad.de](http://www.daad.de)

⇒ [Succursale France](#)  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
Tél. : 01 53 10 58 32  
Email : [info-paris@daad.de](mailto:info-paris@daad.de)  
[www.daad-france.fr](http://www.daad-france.fr)

### Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ/DFJW)

Si tu souhaites réaliser un stage volontaire (hors cursus universitaire) en Allemagne, le programme PRAXES de l'OFAJ t'accompagne juridiquement en te fournissant une convention de stage et en proposant des outils d'apprentissage interculturel. L'OFAJ peut également apporter une aide financière selon les cas. Pour plus d'informations:

<https://www.ofaj.org/programmes-formations/praxes-stages-hors-cursus.html>

⇒ [Bureaux en France](#)  
51 rue de l'Amiral-Mouchez  
F- 75013 Paris  
Tél. : 01 40 78 18 18  
<https://www.ofaj.org/>

### Université franco-allemande (UFA)

L'UFA propose de nombreux cursus d'échange bi- et trinationaux entre des universités françaises, allemandes et de pays tiers. Elle propose également des aides à la mobilité pour ses programmes d'échange.

<https://www.dfb-ufa.org/fr/>



INFOBEST Kehl/Strasbourg

Rehlfusplatz 11— D-77694 KEHL  
Tél. : 03.88.76.68.98 / Tel.: 07851 / 94790  
[kehl-strasbourg@infobest.eu](mailto:kehl-strasbourg@infobest.eu)  
[www.infobest.eu](http://www.infobest.eu)



Sécurité sociale  
pour étudiants et  
stagiaires français  
en Allemagne

France / Allemagne

## Etudes

En Allemagne, les étudiants doivent être affiliés à un régime d'assurance maladie pour pouvoir s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur. Dépendamment de ton cas, il faudra t'assurer soit en France soit en Allemagne.

### Etudes en Allemagne dans le cadre d'un programme d'échange universitaire (ex: ERASMUS)

Lors de ton inscription dans ton université en France, tu restes affilié à ton régime de sécurité sociale actuel, généralement celui de tes parents ou de tes tuteurs légaux. Tu resteras affilié en France pour ton séjour à l'étranger.

Avant ton départ, procure-toi la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Lors de l'inscription à l'université allemande (« Immatrikulation »), les étudiants étrangers assurés dans leur pays d'origine ont besoin d'un certificat attestant qu'ils sont exemptés de l'assurance maladie allemande. Ce certificat est délivré par les caisses d'assurance maladie allemandes. Il te suffira de te rendre à une caisse et de présenter ta CEAM afin d'attester de ta couverture sociale française.

**Attention!** Si tu as un job étudiant durant tes études, ta couverture sociale change! (voir colonne « Job étudiant »)

### Etudes en Allemagne hors échange universitaire

#### Tu conserves ta résidence principale en France

Si tu conserves ta résidence principale en France (p.ex. en restant inscrit à l'adresse de tes parents), tu restes affilié à un régime d'assurance maladie en France. Tu n'as pas besoin de souscrire à une assurance maladie en Allemagne, car tu y es considéré en séjour temporaire. Tu dois néanmoins prévenir ta caisse d'assurance maladie en France de ta nouvelle situation en envoyant un justificatif de scolarité émis par ton université en Allemagne. Si tu as un job étudiant, ta couverture sociale française ne s'applique plus (voir colonne « Job étudiant »).

#### Tu ne conserves pas ta résidence principale en France

Tu dois t'assurer auprès d'une caisse d'assurance maladie allemande pour pouvoir t'inscrire dans ton établissement d'enseignement supérieur. Il existe deux types d'assurance maladie en Allemagne : l'assurance obligatoire (publique) et l'assurance privée. Toutefois, jusqu'à l'âge de 30 ans, tu dois généralement être assuré dans le cadre d'une assurance maladie obligatoire. Les caisses d'assurance maladie obligatoire sont tenues de proposer un tarif avantageux aux étudiants jusqu'à l'âge de 29 ans ou jusqu'à la fin du 14<sup>ème</sup> semestre d'études. Pour pouvoir comparer les coûts des assurances maladies pour les étudiants : <https://www.gesetzlichekrankenkassen.de/kassenbeitraege/studenten>

Une fois assuré en Allemagne, tu recevras ta carte d'assuré, la « Gesundheitskarte ». Tu pourras également demander à ta caisse allemande une CEAM, qui se trouve généralement sur le dos de ta Gesundheitskarte. Elle te sera délivrée gratuitement et te permettra d'être couvert lors de tes séjours en France. Si tu souscris à une assurance maladie privée, sache que celle-ci ne peut pas te délivrer une CEAM !

## Job étudiant

Les étudiants de l'UE/EEE et de la Suisse ont libre accès au marché du travail allemand. Si, en parallèle des études, tu as un emploi étudiant, **ta couverture sociale français n'est plus effective** et tu devras t'affilier à la sécurité sociale allemande. En Allemagne, les étudiants sont généralement assurés en tant qu'étudiants et non en tant que salariés. Si les étudiants travaillent plus de 20 heures par semaine, ils doivent payer des cotisations d'assurance maladie. Cette règle ne s'applique pas pour les postes d'assistant de recherche (*Hiwi*).

Les emplois pour étudiants peuvent toutefois prendre plusieurs formes et certains sont exemptés de cotisations sociales dépendamment des cas :

### Mini-job à court terme (« kurzfristiger Minijob »)

Les personnes qui ne travaillent pas plus de trois mois d'affilée ou moins de 70 jours répartis sur l'année ne doivent pas payer de cotisations de sécurité sociale, ceci indépendamment des revenus.

Ceux qui sont employés pendant une période plus longue sont soumis à l'assurance retraite. Les étudiants paient généralement de petits montants - et seulement s'ils gagnent plus de 450 euros par mois.

### Mini-Job à 450 EUR (« 450-Euro-Minijob »)

Il n'existe pas de limite de durée, mais la rémunération maximale est de 450 euros par mois de sorte à ce que l'étudiant n'ait pas à payer de cotisations sociales. L'employeur quant à lui paie des cotisations pour l'étudiant. Enfin, les étudiants ne gagnant pas plus de 450 Eur /mois ne doivent pas payer d'impôts et peuvent être exemptés des cotisations d'assurance retraite.

### Mini-job entre 450 et 850 EUR

L'employeur et l'étudiant paient tous les deux des cotisations sociales. L'étudiant paie ses cotisations proportionnellement à ses revenus. Il a également besoin d'un numéro d'identification fiscale. Les impôts étant prélevés à la source en Allemagne, un certain montant est déduit du salaire chaque mois. Les étudiants le récupèrent à la fin de l'année en remplissant une déclaration d'impôt sur le revenu.

### Travailler pendant les vacances universitaires

Des dispositions légales particulières s'appliquent aux étudiants pendant les vacances universitaires (*Semesterferien*). Les emplois exercés pendant cette période sont imposables, mais là aussi, les étudiants se voient généralement rembourser les impôts payés à la fin de l'année par le biais de la compensation de l'impôt sur le revenu. Si l'activité est exercée pendant les vacances semestrielles, les étudiants ne sont pas redevables des cotisations d'assurance maladie, même s'ils travaillent plus de 20 heures par semaine.

*Important: les informations de cette brochure sont soumises à une clause de non responsabilité. Reproduction et adaptations interdites sauf autorisation de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg. La forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.*

Août 2021

## Stages

En Allemagne, il existe plusieurs types de stage : stage obligatoire (« *Pflichtpraktikum* »), le stage volontaire (« *Freiwilliges Praktikum* ») ou le stage de formation professionnelle (« *Ausbildungspraktikum* »). Chaque type de stage requiert une couverture sociale spécifique.

### Stage d'études

**Tu es inscrit dans un établissement d'enseignement français et effectues un stage en Allemagne.**

L'affiliation à une caisse d'assurance étudiante est obligatoire en France pour les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur. Le maintien de la protection sociale française dépend de la durée du stage :

*Ton séjour est inférieur ou égal à un an*

La carte européenne d'assurance maladie (CEAM), qui te sera remise sur demande en France par ta caisse d'assurance maladie, te permettra de couvrir tes frais médicaux pendant la durée de ton stage en Allemagne.

*Ton séjour dure plus d'un an*

Tu n'es plus couvert par l'assurance maladie en France et la carte européenne d'assurance maladie ne suffit plus pour bénéficier d'une prise en charge de tes soins de santé. Tu dois t'affilier à une caisse d'assurance maladie en Allemagne.

### Stage volontaire

Si tu effectues un stage volontaire, la nécessité d'adhérer à un régime d'assurance maladie en Allemagne dépend de la durée du stage et du montant de l'indemnité.

Règle générale :

- Tu ne perçois pas d'indemnité : si tu as moins de 25 ans, tu conserves ton statut de sécurité sociale en tant qu'étudiant et dépends de ton assurance étudiante en France.

- Tu reçois une rémunération : un stage volontaire avec une gratification inférieure ou égale à 450 euros est considéré comme un mini-job. Tes cotisations sociales sont payées par l'employeur.

- Entre 450,01 et 850 euros par mois, le règlement relatif aux "Gleitzonejobs" s'applique, ce qui signifie que des cotisations sociales réduites doivent être versées.

- Les rémunérations supérieures à 850 euros sont soumises aux cotisations sociales de l'employé en Allemagne. En cas de maladie, tu as droit au maintien du paiement du salaire.

### Pour les accidents de travail et les maladies professionnelles

Si tu reçois une **gratification inférieure à 15% du plafond de la sécurité sociale française** (= 3,9 euros/heure ; 2021), c'est ton établissement d'enseignement supérieur signataire de la convention qui paie les cotisations. Si tu reçois une gratification supérieure ou égale à 15%, c'est l'entreprise d'accueil qui paie les cotisations.

Pour les stages volontaires, le stagiaire bénéficie de l'assurance accident de travail de l'entreprise.